

JOURNAL DE LA HAYE.

PREMIER ABONNEMENT.
 Pour un an, La Haye. Provinces.
 26 fl. 30 fl.
 14 » 16 »
 7 » 8 »

PREMIER ABONNEMENT.
 Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION
 à La Haye, Lager Nieuwstraten
 derrière le Prinsengracht, Noordzijde
 BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
 ANNONCES,
 Chez M. Van Weelden, libraire
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction, francs de ports.

LA HAYE, 9 Juillet.

Le Roi, qui avait été auparavant, visiter le polder Anna Paulowna, est arrivé, à bord du yacht à vapeur de *Leeuw*, le 7 au matin, au Nieuwe Diep.

S. M. a reçu les officiers de terre et de mer, les autorités civiles, des employés supérieurs et le clergé de diverses communes, pris inspection de l'établissement maritime Willemsoord, et est ensuite partie pour Harlingen à bord du même yacht royal.

L'arrivée du Roi a été annoncée par le salut royal et les nations et les bâtiments de guerre *Castor*, *Cycloopt Urania*, qui se trouvaient dans la rade, ont aussitôt hissé leurs pavillons. Un grand nombre de maisons étaient décorées de drapeaux et sur diverses places on avait élevé des arcs-de-triomphe.

Dans leur séance de ce jour les Etats-Provinciaux de la Hollande-Méridionale se sont occupés de la nomination de six députés pour la Seconde Chambre des Etats-Généraux.

Les six membres sortans ont tous été réélus, à savoir : MM. Luzac, Anemaet, Verwey-Mejan, Gevers van Endegeest, de Monchy et Faber van Riemsdijk.

Avant-hier, à l'ouverture de la séance de la chambre des représentants belge, sur une interpellation de M. Delfosse, M. le ministre des affaires étrangères a donné les explications suivantes sur la situation des négociations pour la conclusion d'un traité entre les Pays-Bas et la Belgique :

Messieurs, le gouvernement avait espéré pouvoir communiquer aujourd'hui à la chambre et soumettre à son examen le traité négocié entre le royaume des Pays-Bas et la Belgique. Messieurs, cette communication ne peut pas être faite aujourd'hui. La chambre sait que S. M. le Roi des Pays-Bas avait nommé comme plénipotentiaires pour négocier le traité, le ministre des affaires étrangères, M. le général de La Sarraz, le ministre des finances, M. Van Hall, et le ministre des colonies, M. Baud. De son côté S. M. le roi des Belges avait nommé comme plénipotentiaires M. le général Willmar et M. Mercier, membre de cette chambre. Après une longue et laborieuse négociation, le traité a été parafé dans son entier, article par article, accepté donc par les ministres plénipotentiaires nommés de part et d'autre pour négocier le traité. Ce traité a été parafé à la fin de la semaine dernière et il a été soumis immédiatement à la haute approbation de S. M. le roi des Pays-Bas. S. M. le roi des Pays-Bas avait fixé depuis quelque temps une absence pour lundi dernier, de manière qu'elle n'a pas pu donner son approbation avant son départ; mais, Messieurs, le gouvernement n'a aucune raison de croire que S. M. le roi des Pays-Bas désavouerait l'œuvre de ses plénipotentiaires. D'autre part, je puis faire connaître à la chambre un fait qui doit faire croire qu'aucun retard ne sera apporté à la signature de cet acte, et qu'il pourra être promptement communiqué aux chambres belges. Ce fait c'est que l'absence que devait faire le roi des Pays-Bas et qui était fixée d'avance, sera abrégée de manière à ce que son retour ait lieu à La Haye dans le cours de cette semaine.

Il résulte de cette communication que j'ai l'honneur de faire à la chambre, qu'il est possible que le traité nous parvienne avant que l'ordre du jour soit complètement épuisé.

Mais, s'il n'en était pas ainsi, la chambre pourrait s'ajourner pour quelque temps en laissant à M. le président le soin de la convoquer dès que le gouvernement pourra lui faire une communication.

Nous avons donné, d'après le *Times*, le montant du revenu trimestriel de l'Angleterre; aujourd'hui les journaux publient d'une manière plus développée le relevé du revenu pour le trimestre et pour l'année qui ont pris fin le 5 juillet. Le revenu a été de 50,056,083 liv. st., celui du trimestre de 13,198,733 liv. Il y a eu sur l'année, comparée à celle expirée le 5 juillet 1845, une diminution de 1,011,773 liv., et sur le trimestre, comparé à la période correspondante de 1845, une augmentation de 375,599 liv. Les douanes entrent dans le chiffre de la diminution pour l'année, pour 2,118,583 liv. Les recettes de la poste continuent de suivre une progression ascendante remarquable; il y a eu pour ce chapitre augmentation de 115,000 liv. pour l'année, et de 26,000 pour le trimestre.

Il se manifeste en Irlande des symptômes assez favorables de conciliation. Dernièrement, lord Lincoln, le secrétaire d'Irlande qui se retire, a été l'objet d'une manifestation bienveillante de la part même des *repeaters*. Voici maintenant que les habitants du comté de Cork étendent, généralisent en quelque sorte cette manifestation, en adressant à sir Robert Peel et à ses collègues (les anciens ministres) des remerciements « Pour les mesures sages et humaines que le gouvernement de S. M. a prises pour faire face à la détresse dont le peuple irlandais était menacé. » D'un autre côté, nous voyons dans des correspondances de Dublin, publiées par le *Times*, que l'anniversaire de la bataille de la Boyne (1^{er} juillet) s'est passé sans trouble et sans querelle, et que les orangistes ont eu le bon esprit de s'abstenir de toute procession commémorative, en un mot, de tout acte propre à offenser la population catholique.

Ces symptômes sont, nous le répétons, d'un bon augure, et le progrès qu'ils révèlent peut faciliter singulièrement la tâche du nouveau cabinet.

Le maréchal Soult a offert au roi sa démission des fonctions honorifiques de président du conseil. Cette démission, qui avait été refusée avant le départ du maréchal, vient d'être acceptée. Elle ne deviendra officielle que le lendemain des élections. M. Guizot va partir incessamment pour le Val-de-Richer, d'où il ne reviendra que dans les premiers jours du mois d'août. A son retour il prendra le titre de président du conseil.

(Esprit Public.)

Les loges maçonniques d'Angleterre et de Prusse.

Un respectable membre de la loge maçonnique d'Amsterdam nous adresse l'article suivant sur le motif qui a amené la rupture entre la grande loge maçonnique de Londres et celle de Berlin :

Depuis la dernière partie du siècle précédent, la maçonnerie prussienne (et surtout les grandes loges des trois Globes et la Grande Loge Nationale de l'Allemagne à Berlin) mélangent des choses étrangères et contradictoires à l'ordre de la franc-maçonnerie et déviant des principes généraux de cette institution, avait non seulement défendu d'initier des personnes par la seule raison qu'elles appartenaient à la religion israélite, mais avait refusé aussi par la même raison d'admettre à leurs travaux des personnes initiées par un des corps maçonniques constitués dans d'autres pays. Cette violation flagrante des droits réciproques avaient donné lieu à plusieurs réclames de la part de frères initiés dans des loges néerlandaises et entre autres en 1799, 1815, 1819, 1827, 1833, 1834, qui ont été suivies de

avons bien des compatriotes qui vivent jusqu'à un certain point à la manière anglaise, et, du moment que l'on a rencontré un de ces aimables voyageurs, on est perdu, la société vous envahit.

Quoi qu'il en soit, j'ai fini par me décider à retrouver au fond de ma malle une lettre de recommandation pour notre consul-général, qui habitait momentanément le Caire. Le soir même, je dinai chez lui sans accompagnement de *gentleman* anglais ou autres. Il y avait là seulement le docteur Clot-Bey, dont la maison était voisine du consulat, et M. Lubbert, l'ancien directeur de l'Opéra, aujourd'hui *historiographe* du pacha d'Égypte.

Ces deux messieurs, ou, si vous voulez, ces deux *effendis*, — c'est le titre de tout personnage distingué dans la science, dans les lettres ou dans les fonctions civiles, — portaient avec aisance le costume oriental. La plaque étincelante du *nichan* décorait leurs poitrines, et il eût été difficile de les distinguer des musulmans ordinaires. Les cheveux rasés, la barbe et ce hâle léger de la peau qu'on acquiert dans les pays chauds, transformèrent bien vite l'Européen en un Turc très-passable.

Je parcourus avec empressement les journaux français étalés sur le divan du consul. — Faiblesse humaine! lire des journaux dans le pays du papyrus et des hiéroglyphes! ne pouvoir oublier, comme Mme de Staël aux bords du Léman, le ruisseau de la rue du Bac!

L'Égypte ne possède encore que deux journaux à elle, une sorte de *Moniteur* arabe, qui s'imprime à Boulac, et le *Phare* d'Alexandrie. A l'époque de sa lutte contre la Porte, le pacha fit venir à grands frais un rédacteur français, qui lutta pendant quelques mois contre les journaux de Constantinople et de Smyrne. Le journal était une machine de guerre comme une autre; — sur ce point-là aussi, l'Égypte a désarmé, ce qui ne l'empêche pas de recevoir encore souvent les bordées des feuilles publiques du Bosphore.

On s'entretint pendant le dîner d'une affaire qui était jugée très-grave et qui faisait grand bruit dans la société franque. Un pauvre diable de Français, un domestique, avait résolu de se faire musulman, et ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que sa femme aussi voulait embrasser l'islamisme. On s'occupait des moyens d'empêcher ce scandale; le clergé franc avait pris à cœur la chose, mais le clergé musulman mettait de l'amour-propre à triompher de son côté. Les uns offraient au couple infidèle de l'argent, une bonne place, et autres avantages; les autres disaient au mari: — Tu auras beau faire, en restant chrétien, tu seras toujours ce que tu es, ta vie est clouée là; on n'a jamais vu chez vous autres un domestique devenir seigneur. Chez nous, le dernier des valets, un esclave, un marmoton, devient

quelques démarches de l'autorité maçonnique centrale des Pays-Bas. Mais bien que S. A. R. le Prince Frédéric des Pays-Bas, en sa qualité de grand-maître de l'Ordre dans ce pays, s'y fût joint et eût appuyé les plaintes, on n'avait pu obtenir jusqu'à ce jour le redressement de ces injustes griefs. Les démarches de quelques loges tant françaises que néerlandaises et de quelques frères isolés étaient restées tout aussi infructueuses. C'est donc avec l'espoir de voir la maçonnerie prussienne revenir à des principes qui soient plus d'accord avec les lumières du siècle et les principes de l'Ordre, qui, en laissant à chacun sa conviction, n'excluent personne de son sein, que nous mentionnons un événement qui a eu lieu il y a quelques jours dans la grande-loge d'Angleterre, événement qui, par l'ancienneté de cette loge et le respect dont elle jouit dans tous les pays du monde civilisé, et par l'intérêt qu'inspire partout cette question, est un fait d'une très haute portée.

Après que le grand-secrétaire de la grande loge d'Angleterre (lord Wrottesley) eut lu le procès-verbal de la séance précédente, le grand-maître national, le comte de Zetland, s'est levé en disant qu'il avait à faire une communication de la plus haute importance. Lord Wrottesley s'est exprimé en ces termes :

« Ayant appris que la loge de l'*Amitié* (1), à Berlin, a refusé d'admettre aux travaux des membres de notre loge, par la seule raison qu'ils appartenaient à la confession israélite, j'ai écrit au président de la loge de Berlin pour lui demander si le fait était vrai. Sa réponse a été affirmative, et il a ajouté : « Les Israélites sont exclus d'une manière absolue de toutes les loges maçonniques de la Prusse; ces loges non-seulement ne leur permettent pas d'être présents aux travaux, mais là même où il se trouve un des frères francs-maçons sous Israël, on lui fait sommation de quitter immédiatement la loge, et, s'il n'y obéit pas, on suspend la séance. »

Cette exclusion de francs-maçons israélites n'est pas seulement de la plus haute injustice, a continué le comte de Zetland, mais encore elle est en contradiction avec l'esprit, les lois et les principes de la franc-maçonnerie, qui ne fait pas de différence entre les convictions religieuses; je crois donc faire grandement à mes devoirs envers la loge qui m'a fait l'honneur de me mettre à sa tête, si je ne vous proposais pas de prendre les résolutions suivantes :

1^o Que dès ce moment la grande loge de Londres rompe toute relation officielle avec les loges prussiennes;

2^o Qu'elle rappelle son représentant auprès de la loge de l'*Amitié* à Berlin;

3^o Qu'elle regarde comme ayant cessé les fonctions que le chevalier Hobler (consul-général de Prusse à Londres) exerce comme représentant de la loge de l'*Amitié* auprès d'elle, et que cette résolution soit signifiée au sieur Hobler par le premier secrétaire. »

Ces résolutions ont été prises par acclamation par tous les membres chrétiens présents; les membres israélites avaient tous quitté la salle, aussitôt que le grand-maître eut pris la parole sur cette question.

Un des membres a demandé si, avant d'exécuter les résolutions prises, il ne serait pas convenable d'écrire encore une fois à la loge de Berlin, pour tâcher de résoudre la question à l'amiable.

Le grand-maître a répondu que la chose était trop grave, que l'insulte était venue de la loge de Berlin et qu'il serait beaucoup trop au-dessous de la dignité de la grande loge de Londres de tâcher d'arranger le différend à l'amiable. Ces paroles ont été reçues avec des applaudissements unanimes et l'Assemblée s'est occupée ensuite des travaux qui étaient à l'ordre du jour.

Comme dans ces derniers temps des voix puissantes se sont élevées dans toute l'Europe et surtout en Allemagne, et dans le sein même des trois grandes loges de Berlin, pour l'abolition d'une exclusion aussi anti-maçonnique qu'irrationalnelle, on espère que cette démarche de la grande loge de Londres portera les grandes loges de Berlin à faire cesser cette injustice, et que par là il sera satisfait aux désirs de la presque totalité des frères du monde entier, et du grand-maître néerlandais en particulier, qui a déjà déclaré formellement ses intentions à cet égard, en refusant, alors qu'un frère israélite avait été refusé à Emmerick, et qu'ainsi ce grand but sera atteint sans qu'il soit nécessaire d'employer les moyens coercitifs, les représailles, indiqués déjà par quelques loges françaises, par une des grandes loges américaines, et même par quelques frères éminents de l'Allemagne. Nous déplorons seulement que l'honneur d'une pareille initiative revienne à la loge de Londres. Toutefois, nous nous empressons de rendre hommage à la fermeté du comte de Zetland qui vient de se montrer en tous points le digne successeur de feu l'excellent duc de Saxe.

V. L.

(1) La grande loge royale l'*Amitié* à Berlin, celle des trois qui a le moins dévié des principes fondamentaux.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 10 JUILLET 1846.

LES FEMMES DU CAIRE

SCÈNES DE LA VIE ÉGYPTIENNE. (1)

Les Esclaves.

V. — VISITE AU CONSUL DE FRANCE.

Je me prive, autant que je puis, en voyage, de lettres de recommandation. Du jour où l'on est connu dans une ville, il n'est plus possible de rien voir. Nos gens du monde, même en Orient, ne consentiraient pas à se montrer hors de certains endroits reconnus convenables, ni à causer publiquement avec des personnes d'une classe inférieure, ni à se promener en négligé à certaines heures du jour. Je plains beaucoup ces *gentlemen* toujours coiffés, bridés, gantés, qui n'osent se mêler au peuple, pour voir un détail curieux, une danse, une cérémonie, qui craindraient d'être vus dans un café, dans une taverne, de suivre une femme, de fraterniser même avec un Arabe expansif qui vous offre cordialement le bouquin de sa longue pipe, ou vous fait servir du café à sa porte, pour peu qu'il vous voie arrêté par la curiosité ou par la fatigue. — Les Anglais surtout sont particulièrement ainsi, et je n'en vois jamais passer sans m'amuser de tout mon cœur. Imaginez-vous un monsieur monté sur une âne, avec ses longues jambes qui traînent presque à terre. Son chapeau rond est garni d'un épais revêtement de coton blanc piqué. C'est une invention contre l'ardeur des rayons du soleil, qui absorberait, dit-on, dans cette coiffure moitié matelas, moitié feutre. Le *gentleman* a sur les yeux deux espèces de coques de noix en treillis d'acier bleu, pour briser la réverbération lumineuse du sol et des murailles; il porte par-dessus tout cela un voile de femme vert contre la poussière. Son patacot de caoutchouc est recouvert encore d'un surtout de toile cirée pour le garantir de la peste et du contact fortuit des passants. Ses mains gantées tiennent un long bâton qui écarte de lui tout Arabe suspect, et généralement il ne sort que flanqué à droite et à gauche de son *groom* et de son drogman.

On est rarement exposé à faire connaissance avec de pareilles caricatures, l'Anglais ne parlant jamais à qui ne lui a pas été présenté; mais nous

Voir le Journal de La Haye d'hier.

émir, pacha, ministre, il épouse la fille du sultan; l'âge n'y fait rien, l'étude est inutile, l'espérance du premier rang ne nous quitte qu'à la mort. — Le pauvre diable, qui peut-être avait de l'ambition, se laissait aller à ces espérances. Pour sa femme aussi, la perspective offerte n'était pas moins brillante; elle devenait tout de suite une cadine, l'égalé des plus grandes dames, avec le droit de mépriser toute femme chrétienne ou juive, de monter le *habbarah* noir et les babouches jaunes; elle pouvait diriger, elle peut-être plus séduisante encore, — épouser un grand personnage, hériter, posséder la terre; chose défendue aux *yavours*, sans compter les chances de devenir favorite d'une princesse ou d'une sultane-mère gouvernant l'empire du fond d'un sérail.

Voilà la double perspective qu'on ouvrait à ces pauvres gens, et il faut avouer que cette possibilité pour des personnes de bas étage d'arriver, grâce au hasard ou à leur intelligence naturelle, aux plus hautes positions, sans que leur passé, leur éducation ou leur condition première y puissent faire obstacle, réalise assez bien ce principe d'égalité qui chez nous n'est écrit que dans les codes. En Orient, le cristin lui-même, s'il a payé sa dette à la loi, ne trouve aucune carrière fermée, le préjugé moral disparaît devant lui.

Eh bien! il faut le dire, malgré toutes ces séductions de la loi turque, les apostasies sont très rares. L'importance qu'on attachait à l'affaire dont je parle en est une preuve. Le consul avait l'idée de faire enlever l'émir et la femme pendant la nuit et de les faire embarquer sur un bâtiment français; mais le moyen de les transporter du Caire à Alexandrie, pendant quelques jours pour descendre le Nil. En les mettant dans une barque, on risquait que leurs cris fussent entendus sur la route. En pays turc, le changement de religion est la seule circonstance où cesse le pouvoir des coutumes sur les nationaux.

— Mais pourquoi faire enlever ces pauvres gens? dis-je au consul, n'auriez-vous le droit de vous de la loi française? — Parfaitement; dans un port de mer, je n'y verrais aucune difficulté. — Mais si l'on suppose chez eux une conviction religieuse? — Ah! vous voyez, c'est qu'on se fait Turc? Vous avez ici quelques Européens qui le sont devenus. — Sans doute; de hauts employés du pacha, qui autrement n'auraient pas pu parvenir aux grades qu'on leur a conférés, ou qui n'auraient pu se faire des musulmans. — J'aime à croire que chez la plupart il y a eu un changement sincère, autrement je ne verrais là que des motifs d'intérêt. — Je pense comme vous, dit le consul, mais voici pourquoi, dans les cas ordinaires, nous nous opposons de tout notre pouvoir à ce qu'un sujet français quitte sa religion. Chez nous, la religion est isolée de la loi civile; chez

Encore les religieuses basiliennes de Minsk.

Les journaux catholiques reviennent sur l'affaire des religieuses basiliennes. Aujourd'hui ils contestent l'authenticité des notes remises au St-Siège par le ministre russe M. de Boutenief. Il eût mieux valu, pour eux, garder le silence; ils auraient peut-être évité la publicité donnée à la réfutation victorieuse d'un nouveau factum auquel M. Henri de Riancey a mis son nom.

Pourquoi tant s'efforcer, dit le *Semour* au sujet de cette nouvelle publication, d'entraîner le lecteur par d'astucieuses chimères dans un cercle fastidieux d'investigations. On ne réussira pas par là à rendre plus croyables les faits monstrueux, physiquement et moralement impossibles, qu'on a eu l'inconcevable audace de publier. Il y a un public pour ces grossiers mensonges, nous le savons bien : c'est celui qui ajoute foi aux miracles de Stanislas Kotska, que nous avons rapportés, l'autre jour, d'après M. de Blanche. Les personnes qui consentent à croire que ce saint polonais ressuscitait par troupes les morts, croiront tout aussi volontiers que la mère Makrona et ses sœurs, condamnées au jeûne le plus sévère, ne dormant que deux heures par jour, fustigées deux fois la semaine et horriblement mutilées par tout le corps, ont pu, de leurs propres mains, niveler une montagne et construire un palais. Leur serait-il plus difficile de se persuader que des religieuses âgées et infirmes se sont élancées de la hauteur d'un troisième étage, et qu'arrivées à terre sans s'être fait aucun mal, elles se sont fait gaiement la révérence, pour s'enfuir ensuite hors du pays, à travers les neiges, qu'elles ne l'ont trouvé d'admettre que la Vierge a déposé l'Enfant Jésus sur le lit de saint Stanislas et l'a abandonné à ses caresses? En vérité, non.

M. de Riancey et les collaborateurs du *Correspondant* et de l'*Univers*, n'ont pas du tout l'air de se douter qu'il y ait une classe de lecteurs que de pareilles assertions puissent, à elles seules, faire douter de la vérité d'un récit. On dirait qu'ils aiment mieux discuter les notes de M. de Boutenief qu'ils savent que bien des gens qui ne demandent pas mieux que de s'attaquer, avec eux, aux documents diplomatiques du gouvernement russe, ne consentiraient pour rien au monde à certifier véritables les prodiges attribués aux basiliennes. Mais cette manière à la fois timide et habile de poser la question, n'est-elle pas un aveu, que, malgré les apparences, on n'ose pas trop compter sur le public et sur la presse? On use de réticences, parce qu'on craint de se perdre par la sincérité!

L'existence d'un couvent de basiliennes à Minsk est affirmée par un ancien sous-intendant militaire, le marquis de Narp, qui sort de Rome « qu'il a traversé Minsk en 1812, qu'il s'y est arrêté avec l'armée française, et qu'il a vu, ainsi que toute l'armée, le couvent dont on nie l'existence. » Ce certificat est assez amusant : nous croyons sans peine qu'en 1812 l'armée dont M. de Narp suivait la marche comme sous-intendant, a occupé et probablement saccagé les monastères de Minsk; mais distinguer entre les rites, les ordres, les communions religieuses des populations russes, c'est ce que ni le maître de M. de Narp, ni ses camarades, ni lui-même ne savaient malheureusement faire; et c'est une étrange prétention que celle de vouloir, au bout de trente-quatre ans, en appeler à l'armée sur un point si peu propre à laisser des souvenirs distincts à des soldats.

Le couvent que les Basiliennes avaient à Minsk fut supprimé en 1834. D'après l'ouvrage sur les *Vieillesse de l'Eglise catholique en Russie*, publié avec la sanction de M. le comte de Montalambert, ce monastère n'existait déjà plus en 1802. Ainsi, l'assertion de M. le marquis de Narp se peut concilier avec la note russe, mais est contredite par les documents approuvés par le noble pair. Or ces tableaux, comme nous devons le supposer jusqu'à preuve du contraire, sont exacts, et nous avons eu raison de les invoquer; ou ils ne le sont pas, et alors il faut qu'on nous dise comment il se fait que les renseignements qu'ils contiennent, et qui sont reproduits dans le texte, ne méritent pas notre confiance? L'*Univers* ne s'est jamais expliqué sur ce point, le *Correspondant* non plus; et cependant ces feuilles se permettent de trouver étrange que nous ayons pris au sérieux les chiffres et les dates que nous avons recueillies dans un livre qu'elles ne cessent de prôner, et qui ne perd rien de son autorité, pour être cité par nous. Une telle polémique peut être habile et comode; mais, certes, elle n'est pas honnête.

Enfin, ces deux principes sont confondus. Celui qui embrasse le mahométisme devient sujet turc en tout point, et perd sa nationalité européenne. Nous ne pouvons plus agir sur lui en aucune manière, il appartient au bâton et au sabre, et s'il retourne au christianisme, la loi turque le condamne à mort. En se faisant musulman, on ne perd pas seulement sa foi, on perd son nom, sa famille, sa patrie; — on n'est plus le même homme, on est un Turc; c'est fort grave, comme vous voyez.

Cependant le consul nous faisait goûter un assez bel assortiment de vins de Grèce et de Chypre dont je n'appréciais que difficilement les diverses nuances à cause d'une saveur prononcée de goudron, qui, selon lui, en prouvait l'authenticité. Il faut quelque temps pour se faire à ce raffinement hellénique, nécessaire sans doute à la conservation du véritable malvoisie, du vin de commanderie ou du vin de Ténédos.

Je trouvais dans le cours de l'entretien un moment pour exposer ma situation domestique; je racontai l'histoire de mes mariages manqués, de mes aventures modestes. Je n'ai aucunement l'idée, ajoutai-je, de faire ici le Casanova. Je viens au Caire pour travailler, pour étudier la ville, pour en interroger les souvenirs, et voilà qu'il est impossible d'y vivre à moins de soixante piastres par jour, ce qui, je l'avoue, dérange mes prévisions. — Vous comprenez, me dit le consul, que dans une ville où les étrangers ne passent qu'à de certains mois de l'année, sur la route des Indes, où se croisent les lords et les nababs, les trois ou quatre hôtels qui existent s'entendent facilement pour élever les prix et étendre toute concurrence. — Sans doute; aussi ai-je loué une maison pour quelques mois. — C'est le plus sage. — Eh bien! maintenant on veut me mettre dehors, sous prétexte que je n'ai pas de femme. — On en a le droit; M. Clot-Bey a enregistré ce détail dans son livre. M. William Lane, le consul anglais, raconte dans le sien qu'il a été soumis lui-même, à cette nécessité. Bien plus, lisez l'ouvrage de Maillet, le consul-général de Louis XIV, vous verrez qu'il en était de même de son temps; il faut vous marier. — J'y ai renoncé. La dernière femme qu'on m'a proposée m'a gâté les autres, et malheureusement je n'avais pas assez de mariage pour elle. — C'est différent. — Mais les esclaves sont beaucoup moins coûteux; mon drogman m'a conseillé d'en acheter une et de l'habiller dans mon domicile. — C'est un idée. — Serai-je ainsi dans les chaînes de la loi? — Parfaitement.

Le consul se prolongea sur ce sujet. Je m'étonnais un peu de cette manière donnée aux chrétiens d'acquiescer des esclaves en pays turc; on m'expliqua que cela ne concernait que les femmes plus ou moins colorées; mais on peut avoir des Abyssiniennes presque blanches. La plupart des négociants établis au Caire en possèdent. M. Clot-Bey en élève plusieurs pour

Les prochaines élections en France.

La session est close, l'ordonnance de dissolution a paru, et, en même temps, l'ordonnance qui convoque la réunion générale des électeurs dans tous les collèges du royaume de France.

Les partis ont publié leur manifestes électoraux, les candidats sont en courses et les journaux se livrent un combat acharné sur la vertu de chacun de leurs candidats :

Le *Courrier* publie à ce sujet l'article suivant :

« Nous prenons en grand souci la peine que se donnent tous ces malheureux journaux pour nourrir, avec une apparence de fécondité et de verve, une polémique dans laquelle ils ont dépensé, dès les premiers jours, tout le meilleur de leur esprit et de leurs provisions, à tel point qu'ils sont réduits aujourd'hui à continuer en faisant armes de tous les fétus qu'ils rencontrent, en faisant mitraille d'une multitude de bulles de savon. Et puis, quand on est très borné dans ses ressources, et qu'il faut faire face à mille nécessités diverses, à l'aide des mêmes moyens mille fois déguisés sous une forme nouvelle, n'est-on pas condamné à tomber infailliblement dans une succession non interrompue de redites, et à terrasser ainsi, par une accablante monotonie, les plus robustes courages. Qu'il y ait encore un mois de polémique électorale, et nous offrons de parier que tous les rédacteurs de nos journaux de l'opposition, grands et petits, s'endormiront eux-mêmes au son plus ou moins harmonieux de leur éternel et unique refrain. Car enfin, qu'y a-t-il au fond de tout ce fracas de paroles par lequel les malheureux se croient obligés de nous assourdir incessamment? Ce n'est pas long. Prenons un numéro quelconque du premier journal de l'opposition qui nous tombera sous la main.

Le *Constitutionnel* nous assure que le spectacle qui lui est offert est nouveau. La chose, en effet, serait nouvelle si elle existait telle que le *Constitutionnel* nous l'expose. Quant au langage, pour soutenir qu'il est nouveau, il faut que le *Constitutionnel* n'ait jamais eu la curiosité de se lire lui-même, ou de lire quelques lignes d'un de ses confrères en opposition royaliste, républicaine, dynastique, etc. Sans cela il saurait que depuis quinze ans environ, cela s'écrit et s'imprime tous les jours, et qu'il n'est pas un seul organe de parti qui ne prétende avoir le monopole de la vertu, de la loyauté politique, du désintéressement, etc., en accusant le gouvernement de fouler aux pieds tous ses devoirs et de faire marchandise des intérêts les plus sacrés du pays. Cela s'est répété de toutes les administrations qui se sont succédé à la tête des affaires. Cela se disait même d'une manière beaucoup plus énergique encore qu'aujourd'hui avant les lois de septembre, que M. Thiers s'est trouvé dans la nécessité et a eu le bon esprit de faire voter pour mettre quelque frein aux écarts de la presse.

Nous avons très présent le souvenir des aménités que l'opposition de 1834, par exemple, adressait à M. Thiers, sous le patronage duquel l'opposition s'exerce aujourd'hui. Il nous serait facile même de prouver, si nous voulions un peu préciser, qu'on n'a point osé jusqu'ici porter contre le ministère du 29 octobre, d'accusation aussi précises et aussi injurieuses que celles dont M. Thiers était alors l'objet. Doit-on conclure de là que M. Thiers, ministre, pratiquait la corruption, la simonie, la fraude avec une scandaleuse audace, qu'il ne voyait dans le pouvoir qu'un moyen de satisfaire son ambition et sa cupidité? Pas le moins du monde. On doit en conclure simplement que l'opposition, déjà alors, aimait mieux dire cela qu'autre chose; aujourd'hui c'est devenu en elle une habitude tellement enracinée, qu'elle ne sait plus s'en départir. Seulement elle doit évidemment commettre à en ressentir tous les inconvénients; car s'il est de parti pris, de tempérament chez elle de ne voir que corruption, de ne parler que de corruption, de ne se nourrir que de corruption, elle ne peut se dissimuler que cela devient assez peu récréatif. Et puis sa colère et ses gémissements, malgré les louables efforts qu'elle fait pour leur donner un certain accent naturel, ont fini par devenir si faux et si contrainte qu'ils ont touché le ridicule. Ceux qu'ils avaient d'abord un instant émus, se sont bientôt lassés.

Est-il, nous le demandons, un sort plus digne de pitié que celui du pauvre tragédien qui, au moment le plus critique du dénouement, fait rire le parterre. Certes le gouvernement a joué le plus mauvais tour possible à l'opposition, en ne dissolvant pas la chambre à la fin de la session dernière. L'opposition avait assez bien manœuvré pour conserver, à cette époque, quelques apparences de tenue, et quelque semblant de sincérité. Quelques incertitudes dans la chambre lui avaient donné la réplique, et elle s'était montrée, avec une certaine habileté, au ton de la plus magnifique indignation. Mais le retard d'une année qu'elle a eu à subir l'a soumise à une épreuve mortelle.

Il paraît cependant que l'opposition n'a pas toute confiance dans le succès de ses instructions et des petites roqueries dont elle recommande l'usage aux électeurs à sa dévotion. Aujourd'hui elle se démasque tout-à-fait, et ce qu'elle désespère d'obtenir par la persuasion, elle n'hésite plus à l'exiger de vive force.

« Le ministère ou la vie! » Telle est la traduction littérale en cinq mots d'un long article que publie ce matin le *Constitutionnel*. « Donnez-nous le ministère, ou nous vous diffamons, nous vous poursuivons des plus grossières injures, des plus dégoûtantes calomnies, nous vous attaquons dans votre honneur,

l'emploi de sages-femmes. Une preuve encore qu'on me donna que ce droit n'était pas contesté, c'est qu'une esclave noire, s'étant échappée récemment de la maison de M. Lubbert, lui avait été ramenée par la police.

J'étais encore tout rempli des préjugés de l'Europe, et je n'apprenais pas ces détails sans quelque surprise. Il faut vivre un peu en Orient pour s'apercevoir que l'esclavage n'est là en principe qu'une sorte d'adaptation. La condition de l'esclave y est certainement meilleure que celle du *fellah* ou du *rajah* libres. Je comprenais déjà en outre, d'après ce que j'avais appris sur les mariages, qu'il n'y avait pas grande différence entre l'Egyptienne vendue par ses parents et l'Abyssinienne exposée au bazar.

Les consuls du Levant diffèrent d'opinion touchant le droit des Européens sur les esclaves. Le code diplomatique ne contient rien de formel là-dessus. Du reste, la France, qui a des colonies à esclaves, ne peut empêcher ses nationaux de jouir des droits que leur concède la législation orientale. Notre consul m'affirma du reste qu'il tenait beaucoup à ce que la situation actuelle ne changeât pas à cet égard, et voici pourquoi. Les Européens ne peuvent pas être propriétaires fonciers en Egypte, mais, à l'aide de fictions légales, ils exploitent cependant des propriétés, des fabriques; — outre la difficulté de faire travailler les gens du pays, qui, dès qu'ils ont gagné la moindre somme, s'en vont vivre au soleil jusqu'à ce qu'elle soit épuisée, ils ont souvent contre eux le mauvais vouloir des cheicks ou de personnages puissants, leurs rivaux en industrie, qui peuvent tout d'un coup leur enlever tous leurs travailleurs sous prétexte d'utilité publique. Avec des esclaves, du moins, ils peuvent obtenir un travail régulier et suivi, si toutefois ces derniers y consentent, car l'esclave mécontent d'un maître peut toujours le contraindre à le faire revendre au bazar. Ce détail est un de ceux qui expliquent le mieux la douceur de l'esclavage en Orient.

VI. — LES DREVICHES.

Quand je sortis de chez le consul, la nuit était déjà avancée; le barbare m'attendait à la porte, envoyé par Abdallah, qui avait jugé à propos de se coucher; — il n'y avait rien à dire; quand on a beaucoup de valets, ils se partagent la besogne, c'est naturel. Au reste, Abdallah ne se fût pas laissé ranger dans cette dernière catégorie. Un drogman est à ses propres yeux un homme instruit, un philologue, qui consent à mettre sa science au service du voyageur; il veut bien encore remplir le rôle de cicerone, il ne repousserait pas même au besoin les aimables attributions du seigneur Pandarus de Troie, mais là s'arrête sa spécialité; vous en avez pour vos vingt piastres par jour!

par les mensonges les plus odieux, par les insinuations les plus infâmes; donnez-nous le ministère, ou nous vous traîneront dans la fange, nous vous représenterons comme des êtres pétris de la plus ignoble cupidité et des plus viles passions!

« C'en est fait, dit l'*Epoque*, il n'y a plus ni retenue, ni mesure, ni pudeur! La majorité parlementaire qui n'a pas voulu passer à l'opposition, la majorité électorale qui n'a pas voulu nommer les candidats de l'opposition, la majorité du pays qui ne veut pas faire une révolution pour donner un portefeuille à l'opposition, tout cela n'est qu'un immense ramas d'hommes dégradés par l'amour insatiable de l'or, vendant leur conscience, vendant leur vote, vendant la France entière à un ministère qui achète tout cela, qui paie tout, aux uns par des places, aux autres par des «urbans, » à d'autres encore, nous avons honte de le répéter, à d'autres, ARGENT COMME TANT!... »

Ainsi, ce n'est pas seulement par des places, par des honneurs, par des distinctions qu'on accuse le gouvernement de récompenser les députés qui lui donnent leur appui; c'est par de l'or. Ce sont les fonds secrets, on ose nous le dire, qui paient les votes des représentants de la France, quand il s'agit de prononcer sur des questions où l'honneur, la puissance, la prospérité, le présent et l'avenir de la France sont engagés.

Vous êtes indignés; d'aussi basses insinuations vous paraissent atteindre au comble des plus audacieux mensonges; vous ne croyez pas qu'on puisse aller au delà? Il y a pourtant quelque chose encore, la ressource de l'envie haineuse qui ne sait plus où s'en prendre : la réticence.

En vérité! Pour jeter un aussi imprudent défi au bon sens de la France, pour soumettre à une aussi grossière épreuve la crédulité publique, pour affronter à ce point le mépris sous lequel les généraux instincts de la nation sont toujours si prompts à écarter le calomniateur, il faut que la conviction irrénégable du pouvoir ait fait perdre à ces gens là leur dernière lueur de raison!

Dieu nous garde d'entreprendre la réfutation d'un tel tissu d'absurdités, leur exagération même suffit pour en faire justice. Quelqu'avouglé qu'on soit par la passion, quelque disposé qu'on puisse être à accepter les accusations les plus dénuées de preuve ou de probabilité, encore faut-il, pour croire, trouver autre chose que de vagues et insaisissables généralités, que de ces phrases insidieuses qui donnent tout à entendre sans rien préciser. Si c'est de toutes les armes dont on peut faire usage contre un adversaire ou contre un ennemi, celle qui répugne le plus aux consciences les moins scrupuleuses, ce n'est pas une raison pour qu'elle soit plus dangereuse. Elle ne blesse l'ordinaire que ceux qui ne rougissent pas d'y avoir recours.

Les événements en Portugal.

Lisbonne, 23 juin.

Nous revenons à l'époque de mars 1837; tous les dimanches et les autres jours fériés, il éclate des mouvements. La troupe a l'ordre de rester simple spectatrice et de n'intervenir en rien. Le jour de la fête Dieu il n'y eut pas de procession, par suite de la crainte que le peuple et la troupe inspirent au gouvernement. Mais quelques patriotes de Santarém se livrèrent à des désordres. Le comte Das Antas se présenta au moment de l'émeute, mais il ne fut pas plus écouté que de coutume, et même quelques pierres furent lancées. Il répondit à ces démonstrations par des saluts, ce qui lui a valu le surnom de général des saluts. Ces jours derniers on a affiché publiquement les placards les plus virulents contre la reine. On y dit qu'elle ne veut pas ce que le peuple demande, qu'elle résiste à ses ministres, etc. Et le gouvernement et les autorités souffrent de pareilles infamies! La pénurie d'argent est portée au plus haut point; le gouvernement n'a point de ressources et ne peut en obtenir. La situation ne saurait être plus triste. Le gouvernement hésite, veut et ne veut pas. Quand je dis le gouvernement, je n'entends pas Palmella, car celui-là, selon toutes les apparences, est complètement d'accord avec les révolutionnaires. On dit que leur but est d'humilier la reine pour se venger des préférences que S. M. a accordées au comte de Thomar. C'est ce qu'a dit formellement le premier ami du duc, Reis-y-Vasconcellos. Au moment du départ du courrier, on m'assure que Loureiro, ministre de la guerre, a offert sa démission à la reine, en lui disant qu'il ne pouvait marcher d'accord avec le comte Das Antas, qu'il regarderait comme un traître.

Le conseil des ministres va se réunir pour décider si l'on doit accepter cette démission, ou bien destituer Das Antas. Il paraît que la reine penche pour ce dernier parti; mais il est douteux que le gouvernement se croie assez fort pour adopter une pareille mesure.

Des lettres de Londres et de Lisbonne assurent que l'Angleterre augmente ses forces navales sur la côte du Portugal et se prépare à intervenir, si le triste état de ce pays se prolonge en-

Au moins faudrait-il qu'il fût toujours là pour vous expliquer toute chose obscure. Ainsi j'aurais voulu savoir le motif d'un certain mouvement dans les rues, qui m'étonnait à cette heure de la nuit. Les cafés étaient ouverts et remplis de monde; les mosquées, illuminées, retentissaient de chants solennels, et leurs minarets élevés portaient des bagues de lumière; des tentes étaient dressées sur la place de l'Esbeckieh, et l'on entendait partout les sons du tambour et de la flûte de roseau. Après avoir quitté la place et nous être engagés dans les rues, nous eûmes peine à fendre la foule qui se pressait le long des boutiques, ouvertes comme en plein jour, éclairées chacune par des centaines de bougies et parées de festons et de guirlandes en papier d'or et de couleur. Devant une petite mosquée située au milieu de la rue, il y avait un immense candélabre portant une multitude de petites lampes de verre en pyramide, et, à l'entour, des grappes suspendues de lanternes. Une trentaine de chanteurs, assis en ovale autour du candélabre, semblaient former le chœur d'un chant dont quatre autres, debout au milieu d'eux, entonnaient successivement les strophes; il y avait de la douceur et une sorte d'expression amoureuse dans cet hymne nocturne qui s'élevait au ciel avec ce sentiment de mélancolie consacré chez les Orientaux à la joie comme à la tristesse.

Je m'arrêtais à l'écouter, malgré les instances du barbare, qui voulait m'entraîner hors de la foule, et d'ailleurs je remarquais que la majorité des auditeurs se composait de Coptes, reconnaissables à leur turban noir; il était donc clair que les Turcs admettaient volontiers la présence des chrétiens à cette solennité.

Je songeai fort heureusement que la boutique de M. Jean n'était pas loin de cette rue, et je parvins à faire comprendre au barbare que je voulais y être conduit. Nous trouvâmes l'ancien mamelouk fort éveillé et dans le plein exercice de son commerce de liquides. Une tonnelle, au fond de l'arrière-cour, réunissait des Coptes et des Grecs, qui venaient se rafraîchir et se reposer de temps en temps des émotions de la fête.

M. Jean m'apprit que je venais d'assister à une cérémonie de chant, et que, en l'honneur d'un saint dreviche, célébré dans la mosquée voisine. Cette mosquée étant située dans le quartier copte, c'étaient des personnes riches de cette religion qui faisaient chaque année les frais de la solennité, ainsi s'expliquait le mélange des turbans noirs avec ceux des autres couleurs. D'ailleurs, le bas peuple chrétien fête volontiers certains dreviches ou sants, sorte de religieux dont les pratiques bizarres n'appartiennent souvent à aucun culte déterminé, et remontent peut être aux superstitions de l'antiquité.

En effet, lorsque je revins au lieu de la cérémonie, où M. Jean voulait être

core quelques jours. Le gouvernement anglais a deux intérêts opposés en Portugal, l'intérêt d'y consolider la nouvelle dynastie à laquelle est uni le nom d'un prince lié avec la famille royale d'Angleterre; et l'intérêt de perpétuer cet état d'agitation qui tient forcément ce royaume sous la dépendance du cabinet britannique. Mais ni l'Angleterre, ni la France, ni l'Espagne ne peuvent voir avec impassibilité, la dissolution sociale de ce pays. Une nouvelle guerre migueliste. Dans cette éventualité toute intervention en Portugal devrait s'effectuer du consentement des puissances signataires du traité de la quadruple alliance. L'Espagne ne peut renoncer à ce qui est pour elle un devoir et un droit.

(Heraldo.)

On lit dans le *Popular* du 30 juin :

On parle d'un grand accroissement de forces miguelistes et du soulèvement de nombreuses localités contre la reine Dona Maria da Gloria, dont le trône serait ainsi en butte aux attaques de deux partis extrêmes. Une lettre de Vigo du 25 juin, assure que les miguelistes, au nombre d'environ 7,000 hommes, se sont emparés de la place de Monzon et que le mouvement a des ramifications dans d'autres villes des rives du Minho.

Nouvelles d'Italie.

Rome, 27 juin.

L'on vient d'envoyer dans les provinces l'ordre de dissoudre les commissions extraordinaires et de suspendre tous les procès pour délits politiques.

Le nouveau conseil d'état s'est réuni hier pour la première fois; il a entendu de Mgr Medici Spada, président du ministère de la guerre, un rapport sur l'organisation de l'armée. On dit que plusieurs détachements de volontaires seront mobilisés et envoyés dans les légations.

Hier, un plan a été présenté au saint-père pour l'établissement de chemins de fer dans l'état de l'église. La décision du pape précédent, suivant laquelle les nationaux seuls seront autorisés à exécuter et à diriger les travaux des chemins de fer dans le pays, a été confirmée par le pape actuel.

Pie IX accorde tous les jours des audiences; dans l'une d'elles il a conféré la croix de commandeur de l'ordre de St-Grégoire à M. le professeur Betti, secrétaire perpétuel de l'académie de St-Luc et auteur du célèbre ouvrage *Italia illustrata*.

Tous ceux qui jusqu'ici ont eu l'honneur d'être admis auprès du saint-père louent son ton bienveillant, ses manières aisées et sa grande expérience du monde. Quelles espérances on fonde sur lui dans les provinces, c'est ce que prouvent les rapports que l'on a reçus de Bologne; le soir même du jour où l'on y a appris son élection, les maisons ont été spontanément illuminées, honneur qui n'avait point été accordé aux derniers papes. A Sinigaglia, ville natale du saint-père, on ne s'est pas contenté d'illuminer la ville, il s'y est formé encore une société qui a décidé de faire ériger une statue en métal à Pie IX et rétablir un ancien aqueduc pour approvisionner la ville de bonne eau potable; cet aqueduc sera appelé *Acqua Pia*, du nom du pape. Le premier jour on avait déjà souscrit à cet effet, pour une somme de 80,000 scudis (200,000 florins.)

Nouvelles et faits divers.

Ces jours derniers un certain Français s'est présenté à l'hôtel du ministre anglais, demandant à parler au chef d'office de Son Exc., duquel il paraissait être particulièrement connu. Le but de sa visite était de lui demander à prêter pour quelques instants des habits convenables, afin de pouvoir se présenter à l'audience du ministre des finances. Le chef d'office se prêta à cette demande avec la meilleure grâce du monde, couvrit le visiteur de ses meilleurs habits et poussa même l'obligeance jusqu'à lui glisser dans la poche du gilet d'emprunt une montre en or avec sa chaîne et à lui mettre à la main un fort beau jonc orné d'une pomme dorée. Ainsi équipé, le visiteur sortit de l'hôtel du ministre anglais, et n'y reparut plus; ou ne l'a pas vu se présenter à l'audience du ministre des finances, et l'on ne tarda pas à découvrir qu'en même temps qu'il s'habillait, il avait encore eu l'adresse de s'emparer d'un portefeuille contenant une valeur de 285 florins en divers billets de banque. Le

m'accompagner, je trouvai que la scène avait pris un caractère plus extraordinaire encore. Les trente derviches se tenaient par la main avec une sorte de mouvement de tango, tandis que les quatre coryphées, ou *zikkers*, entraient peu à peu dans une frénésie poétique moitié tendre, moitié sauvage; leur chevelure aux longues boucles, conservée contre l'usage arabe, flottait au balancement de leurs têtes, coiffées non du tarbouche, mais d'un bonnet de forme antique, paroi au *petase* romain; leur psalmodie bourdonnante prenait par instant un accent dramatique; les vers se répondaient évidemment, et la pantomime s'adressait avec tendresse et plainte à je ne sais quel objet d'amour inconnu. Peut-être était-ce ainsi que les anciens prêtres de l'Égypte célébraient les mystères d'Osiris retrouvé ou perdu; telles sans doute étaient les plaintes des corymbantes ou des cabires, et ce chœur étrange de derviches, hurlant et frappant la terre en cadence, obéissait peut-être encore à cette vieille tradition de ravissements et d'extases qui jadis résonnait sur tout ce rivage oriental, depuis les oasis d'Ammon jusqu'à la froide Samothrace. A les entendre seulement, je sentais mes yeux pleins de larmes, et l'enthousiasme gagnait peu à peu tous les assistants.

M. Jean, vieux sceptique de l'armée républicaine, ne partageait pas cette émotion; il trouvait cela fort ridicule et m'assura que les musulmans eux-mêmes priaient ces derviches en pitié. C'est le bas peuple qui les encourage, me disait-il; autrement rien n'est moins conforme au mahométisme véritable, et même, dans toute supposition, ce qu'ils chantent n'a pas de sens. Je le priai de m'en donner néanmoins l'explication. — Ce n'est rien, me dit-il, ce sont des chansons anacréontiques qu'ils débitent on ne sait à quel propos. — En connais plusieurs, en voici une qu'ils ont chantée :

« Mon cœur est troublé par l'amour; — ma paupière ne se ferme plus! — mes yeux reverront-ils jamais le Bien-aimé? —
« Dans l'établissement des tristes nuits. — l'absence fait mourir l'espoir; — mes larmes valent comme des perles. — et mon cœur est embrasé!
« O Colombe, dis-moi — pourquoi tu te lamentes ainsi; — l'absence te fait-elle aussi gémir — ou tes ailes manquent-elles d'espace?
« Elle répondit: — Nos chagrins sont pareils; — je suis consumée par l'amour; — hélas! c'est ce mal absent, — l'absence de mon Bien-aimé, qui me fait gémir. »

Et le refrain dont les trente derviches accompagnaient ces couplets est toujours le même: « H n'y a de Dieu que Dieu! » — Il me semble, dis-je, que cette chanson peut bien s'adresser en effet à la Divinité, c'est de l'amour divin qu'il est question sans doute.
— Nullement; on les entend, dans d'autres couplets, comparer leur bien-aimée à la gazelle de l'Yémen; lui dire qu'elle a la peau fraîche et qu'elle a bu à peine le temps de boire le lait... C'est, ajouta-t-il, ce que nous appel-

chef d'office est resté avec les vieilles détroques que lui a laissées cet ami intime pour seul souvenir de son aimable visite. Après cette équipée l'escamoteur s'est procuré un passeport sous un nom supposé, et s'est dirigé vers l'Allemagne.

— On écrit de Berlin, 3 juillet :

Mardi dernier un courrier arrivé de St-Petersbourg est venu apporter à S. A. R. le prince de Prusse l'invitation officielle d'assister au mariage de S. A. I. Mme la grande-duchesse Olga; le prince aussitôt fait ses préparatifs de départ; il est parti hier, accompagné de son aide-de-camp, M. le major comte de Königsmark, et de son secrétaire, M. Bork, conseiller de cour; S. A. R. a pris la route de terre et compte arriver dans la capitale de la Russie la veille de l'anniversaire de naissance de S. M. l'impératrice.

Une personne haut placée et très digne de foi assure qu'aujourd'hui seront célébrées à Putbus, dans l'île de Rügen, les fiançailles du prince royal de Suède avec Mme la princesse Marie-Louise-Anne, fille du prince Charles, née le 1^{er} mars 1829. La reine de Suède était aussi attendue à Putbus avec le prince royal et Mme la princesse Eugénie. La nouvelle de cette alliance sera accueillie avec joie par les Suédois comme par les Prussiens. C'est la troisième fois que la Suède a la perspective d'avoir pour reine une princesse de Prusse, une fille du premier roi de Prusse et une sœur de Frédéric-le-Grand ayant déjà partagé le trône de Suède avec leurs époux. Par cette union, la dynastie actuelle de Suède se trouvera alliée à presque toutes les maisons régnantes de l'Europe centrale et septentrionale.

— Tous les journaux ont raconté un fait inouï qui vient de se produire à Paris, il y a cinq ou six jours. Voici de quoi il s'agit :

Un individu, se disant négociant, s'est introduit chez M. le comte de Montmorency-Luxembourg, et sans expliquer le but de sa visite, il le somma de le suivre au nom de la loi. M. de Luxembourg demanda à son tour les qualités de son interlocuteur, qui exhiba un ordre d'arrestation, où se trouvaient également les noms du duc de Massa et de M. de Beauveau.

Le commissaire de police appelé pour éclaircir cette affaire, prit lecture du mandat, haussa les épaules et fit sortir les agents de police.

Or, voici le motif qui avait prétexté un mandat d'amener.

Un escroc, abusant du nom de M. de Montmorency, avait acheté à crédit dans un magasin, quelques paires de gants et emprunté 20 francs. La somme ne fut pas restituée, et le négociant porta plainte.

Au lieu d'instruire l'affaire avec justice et maturité, c'est la victime d'une odieuse usurpation de nom qu'on arrête et pour un fait qui ne présentait pas l'identité constatée, la possibilité d'une action judiciaire.

— Le maréchal Narvaez a quitté Bordeaux, le 3 juillet, se rendant à Paris directement; de là, il partira pour Naples où la reine d'Espagne l'a nommé ambassadeur.

— On lit dans un journal de Paris du 7 juillet :

Hier, à l'audience de la première chambre, M. de Molènes présentait un rapport sur une enquête à fin d'interdiction, provoquée contre un pauvre insensé appartenant à une famille riche.

Quand le juge l'interroge, il répond : « Je suis un grand savant; j'ai passé quatre examens : on me reproche mes prodigalités, mais j'ai 6,000 livres de rentes et mes dépenses ont toujours été en rapport avec mes revenus, et je le prouverai. » Et, pour le prouver, l'insensé tire de sa poche plusieurs poignées de pièces de 5 fr. qu'il jette gravement à la tête du cheval attelé au cabriolet qui le conduit à une maison de santé.

C'est de là qu'il fait écrire à son père, par un de ses compagnons d'infortune :

« Mon cher père, j'ai une triste nouvelle à vous apprendre; je viens de me brûler la cervelle; on m'enterre ce matin. Venez m'accompagner jusqu'à ma dernière demeure; volez votre tête du crêpe funèbre et apportez des cierges; est-il possible que la cruelle mort enlève à la France un jeune homme qui promettait un si bel avenir. »

L'interdiction a été prononcée, comme on le pense.

— Tandis qu'on se plaignait ici d'une chaleur presque insupportable, on écrit de Stockholm, que le 26 juin il a fait un froid tellement vif pour la saison que tous les légumes plantés en plein terre ont été détruits par la gelée. On a même trouvé des morceaux de glace sur l'eau du bassin de la fontaine du parc.

— La pratique d'un ancien usage religieux a failli amener à Posen des désordres sérieux. Depuis un temps immémorial la foule se porte le jour de la fête de Saint-Jean Népomucène, auprès des images de ce saint placées, en général, sur tous les ponts, afin d'invoquer le saint. Cette année l'affluence a été plus considérable encore que les années précédentes, malgré les avertissements des autorités et de l'archevêque lui-même. L'encombrement sur les ponts était tel qu'il a fallu faire marcher la troupe pour dissiper les rassemblements qui ne voulaient céder ni aux prières des officiers de police ni aux instances des prêtres envoyés sur les lieux par l'archevêque. Heureusement une pluie battante est survenue tout à temps pour que les soldats n'aient pas eu besoin de faire usage de leurs armes, la foule s'étant dispersée d'elle-même pour échapper à cette averse.

— Le prince royal de Bavière est arrivé le 6 à Paris. S. A. R. voyage incognito sous le nom de comte de Werdenfels. Il a reçu successivement dans la matinée, le prince Paul de Wurtemberg, le baron de Bourgoing, l'am-

lions des chansons grivoises.

Je n'étais pas convaincu; je trouvais bien plutôt aux vers qu'il me cita encore une certaine ressemblance avec le cantique des cantiques. — Du reste, me dit encore M. Jean, vous les verrez encore faire bien d'autres folies après demain, pendant la fête de Mahomet, seulement je vous conseille de prendre alors un costume arabe, car la fête coïncide cette année avec le retour des pèlerins de la Mecque, et parmi ces derniers il y a beaucoup de Mohgrebins (musulmans de l'ouest) qui n'aiment pas les habits francs — surtout depuis la conquête d'Alger.

Je me promis de suivre ce conseil, et je repris en compagnie du barbarin le chemin de mon domicile. — La fête devait encore se continuer toute la nuit.

VII. — CONTRARIÉTÉS DOMESTIQUES.

Le lendemain au matin, j'appelai Abdallah pour commander mon déjeuner au cuisinier Mustafa. Ce dernier répondit qu'il fallait d'abord acquiescer les ustensiles nécessaires. Rien n'était plus juste, et je dois dire encore que l'assortiment n'en fut pas compliqué. Quant aux provisions les femmes fellahs stationnent partout dans les rues avec des cages pleines de poules, de pigeons et de canards; on vend même au boisseau les poulets éclos dans les fours à ceps si célèbres du pays; des Bédouins apportent le matin des coqs de bruyère et des guirlandes de caillots dont il tiennent les pattes serrées entre leurs doigts. Tout cela, sans compter les poissons du Nil, les légumes et les fruits énormes de cette vieille terre d'Égypte, se vend à des prix fabuleusement modérés.

En comptant, par exemple, les poules à vingt centimes et les pigeons à moitié, je pouvais me flatter d'échapper long-temps au régime des hôtels; malheureusement il était impossible d'avoir des volailles grasses; c'étaient de petits squelettes emplumés. Les fellahs trouvent plus d'avantage à les vendre ainsi qu'à les nourrir long-temps de maïs; Abdallah me conseilla d'en acheter un certain nombre de cages, afin de pouvoir les engraisser. Cela fait, on mit en liberté les poules dans la cour et les pigeons dans une chambre, et Mustafa, ayant remarqué un petit coq moins osseux que les autres, se disposa, sur ma demande, à préparer un coucoussou.

Je n'oublierai jamais le spectacle qu'offrit cet arabe farouche, tirant de sa ceinture son yataghan — destiné au meurtre d'un malheureux coq. Le pauvre oiseau payait de bonne mine, et il y avait peu de chose sous son plumage éclatant comme celui d'un faisan doré. En sentant le couteau, il poussa des cris enroués qui me fendirent l'âme. Mustafa lui coupa entière-

bassadeur de France près la cour de Munich, et le baron d'Arains, ambassadeur de Prusse. A trois heures, le prince a reçu la visite des ministres du roi. S. A. R. ne fera qu'un très court séjour à Paris d'où il doit se rendre à Dieppe pour prendre les bains.

— Voici comment l'*Organe des Flandres* décrit un des singuliers divertissements qui ont égayé les curieux attirés à Gand par les fêtes de la hermesse :

On a organisé au Marché-an-Bétail un duel hydraulique, dans lequel les adversaires étaient placés à dix pieds de distance l'un de l'autre. Armés d'une énorme clyso-pompe et montés sur une banquette, les deux concurrents s'aspergeaient mutuellement à l'aide d'une décoction de noir de fumée, de stiel de grain ou de rouge d'Audrinople. Quatre-vingts compétiteurs étaient en lice.

— On écrit de Munster (Prusse), le 1^{er} juillet :

« Avant-hier, nous avons été témoins d'un spectacle affligeant, et qui jusqu'à un certain point nous transportait en plein moyen-âge. Ce spectacle était celui d'un duel par autorisation de justice. Voici les détails de cette étrange affaire :

« Deux jeunes officiers, M. le baron de Denkhans, lieutenant au 11^e régiment de hussards, et M. de Bounhart, lieutenant au 13^e d'infanterie, avaient eu, en jouant au billard dans un café de Munster, une violente discussion dans laquelle M. de Denkhans avait laissé échapper quelques paroles offensantes pour son adversaire.

« Ces paroles ayant été proférées dans un lieu public, en présence d'un grand nombre de témoins, M. de Bounhart se vit obligé d'exiger une satisfaction publique, et à cet effet il intenta à M. de Denkhans une action en réparation d'injures devant le tribunal d'honneur séant à Munster. On sait que depuis plus de deux ans des tribunaux de ce genre sont institués dans toutes les divisions de l'armée prussienne.

« Ce tribunal, conformément à la loi, fit tous ses efforts pour engager l'offenseur à rétracter les paroles offensantes prononcées par lui, et, ne pouvant y parvenir, il rendit un arrêt portant qu'attendu que les paroles en question blessaient l'honneur de M. Bounhart au point que celui-ci ne pouvait continuer son service dans l'armée sans avoir une satisfaction publique; et attendu que M. de Denkhans refusait obstinément de lui donner une telle satisfaction, le tribunal autorisait un duel entre les deux parties, selon les règles militaires.

« Ce duel a eu lieu lundi, à trois heures de l'après-midi, dans la plaine située au nord de notre ville.

« Au milieu de cette plaine était élevé une tribune pour le tribunal, juge du combat.

« Devant cette tribune, un espace assez grand, entouré de cordes soutenues par des piquets, était réservé aux combattants. Des détachements d'infanterie et de cavalerie se portèrent autour de ce champ-clos et de la tribune.

« Dès le grand matin, une foule immense encombra la vaste plaine pour voir l'étrange combat qui allait être donné.

« A trois heures précises, les juges, tous revêtus de leur uniforme, prirent place à la tribune. MM. de Denkhans et de Bounhart arrivèrent aussitôt après, pareillement en uniforme. Le tribunal essaya de nouveau de les concilier, et comme cette tentative aussi resta sans résultat, il autorisa le combat.

« Il fut convenu entre les deux adversaires, avec l'agrément du tribunal, que le combat aurait lieu avec des sabres de cavalerie; qu'il serait continué jusqu'à ce que l'un d'eux fût mis hors de combat, et que tous deux se battraient nu-tête et en manches de chemise.

« Un certain nombre de sabres, tous semblables, furent apportés; les deux adversaires se bandèrent les yeux et chacun prit au hasard son arme.

« Puis ils ôtèrent le bandeau de leurs yeux, ainsi que leurs habits et leurs coiffures, ils se mirent en garde, et, sur un signal du président du tribunal, le combat commença.

« MM. de Denkhans et de Bounhart se battirent avec le plus grand acharnement. Ce dernier reçut successivement deux légères blessures au bras, mais bientôt il porta à son adversaire un coup à la cuisse, qui le renversa par terre et le mit dans l'impossibilité de continuer la lutte.

« Après que les chirurgiens eurent donné les premiers soins aux deux blessés, le président du tribunal invita les deux adversaires à se réconcilier, ce qu'ils firent sur-le-champ en se serrant la main et en s'embrassant. Le public, qui avait gardé le plus grand silence pendant le combat, accueillit leur réconciliation par des applaudissements prolongés.

« Deux voitures ont emmené les deux officiers. M. de Bounhart aida à porter M. de Denkhans dans la sienne.

« Le tribunal s'est retiré, et la foule s'est dispersée tranquillement.

« C'est la première fois qu'un tribunal d'honneur en Prusse ait eu à autoriser un duel. Toutes les affaires portées jusqu'ici devant ces tribunaux s'étaient heureusement terminées par une réconciliation. »

— A Lyon, un jeune ouvrier occupé à un laminoir placé sur l'un des bateaux qui sont amarrés en amont du pont Lafayette, a été victime d'un funeste accident. S'étant approché de trop près du mécanisme qui était doué dans ce moment d'une grande vitesse de rotation, sa blouse, saisie par un engrenage en fer, s'est enroulée autour du pivot, et l'a serré d'une telle force qu'il a été étouffé. Il est resté debout, le cou fixé contre ce pivot qui s'était déplacé, parce que la blouse, en garnissant les dents de l'engrenage

ment la tête et le laissa ensuite se traîner encore en voletant sur la terrasse, jusqu'à ce qu'il s'arrêtât, raidit ses pattes, et tombât dans un coin. Ces détails sanglants suffirent pour m'ôter l'appétit. J'aime beaucoup la cuisine que je ne vois pas faire, et je me regardais comme infiniment plus coupable de la mort du petit coq que s'il avait péri dans les mains d'un hôtelier. Vous trouverez ce raisonnement lâche; mais qu'avez-vous; je ne pouvais réussir à m'arracher aux souvenirs classiques de l'Égypte, et dans certains moments je me serais fait scrupule de plonger moi-même le couteau dans le cœur d'un légume, de crainte d'offenser un ancien dieu.

Je ne voudrais pas plus abuser pourtant de la pitié qui peut s'attacher au meurtre d'un coq maigre que de l'intérêt qu'inspire légitimement l'homme mort de s'en nourrir : — il y a beaucoup d'autres provisions dans la grande ville du Caire, et les dattes fraîches, les bananes, suffiraient toujours pour un déjeuner convenable; mais je n'ai pas été long-temps sans reconnaître la justesse des observations de M. Jean. Les bouchers de la ville ne vendent que du mouton, et ceux des faubourgs y ajoutent, comme variété, de la viande de chameau, dont les immenses quartiers apparaissent suspendus au fond des boutiques. Pour le chameau, l'on ne doute jamais de son identité, mais, quant au mouton, la plaisanterie la moins faible de mon drogman était de prétendre que c'était très-souvent du chien. Je déclare que je ne m'y serais pas laissé tromper. Seulement je n'ai jamais pu comprendre le système de pesage et de préparation qui faisait que chaque plat me revenait environ à dix piastres; il faut y joindre, il est vrai, l'assaisonnement obligé de *meloukia* ou de *bamie*, légumes savoureux dont l'un remplace à peu près l'épinard, et dont l'autre n'a point d'analogie avec nos végétaux d'Europe.

Revenons à des idées générales. Il m'a semblé qu'en Orient les hôteliers, les drogman, les valets et les cuisiniers, s'entendaient de tout point contre le voyageur. Je comprends déjà qu'à moins de beaucoup de résolution et d'imagination même, il faut une fortune énorme pour pouvoir y faire quelque séjour. M. de Châteaubriand avoue qu'il s'y est ruiné, M. de Lamartine y a fait des dépenses folles; parmi les autres voyageurs, la plupart n'ont pas quitté les ports de mer, ou n'ont fait que traverser rapidement le pays. Moi, je veux tenter un projet que je crois excellent. J'achèterai une esclave, puisqu'aussi bien il me faut une femme, et j'arriverai peu à peu à remplacer par elle le drogman, le barbin peut-être, et à faire mes comptes clairement avec le cuisinier. En calculant les frais d'un long séjour au Caire et de celui que je puis faire encore dans d'autres villes, il est clair que j'atteins un but d'économie. En me mariant, j'eusse fait le contraire. — Décidé par ces réflexions, je dis à Abdallah de me conduire au bazar des esclaves.

(La suite à demain.)

avait dérangé le mécanisme. Ce jeune homme était seul, toutefois ses cris ont été entendus d'un bateau voisin, et lorsqu'on est accouru, il paraissait sans vie, et il vomissait le sang. Un médecin a été appelé peu d'instants après, mais ses secours ont été vains.

— On mande de Besouff (ministère) qu'un poisson d'une forme extraordinaire a échoué sur le banc de Tirozon (chenal de l'île de Batz). Sa queue est presque aussi longue que le corps. Il a quatre mètres soixante centimètres de longueur à l'environ, deux mètres vingt centimètres de circonférence. Ce poisson est désigné vulgairement sous le nom de renard marin (*Chimera monstrosa* de Linné).

— Une erreur de quelques journaux vient d'avoir d'étranges résultats. Ils ont annoncé que la 14^e session du congrès scientifique s'ouvrirait à Marseille le 1^{er} juillet au lieu du 1^{er} septembre, époque désignée pour cette réunion. Un certain nombre de savants, poussés par un excès de zèle, sont arrivés à Marseille avant même le 1^{er} juillet. Nous laissons à juger de leur stupeur quand ils ont appris qu'ils étaient en avance de trois mois. Plusieurs de ces respectables voyageurs arrivaient à grands frais des lieux les plus éloignés. On cite un chroniqueur venu de l'Ecosse avec une vingtaine de caisses chargées de manuscrits.

— Une prévention d'outrage à la pudeur publique amenait à la police correctionnelle de Paris, le nommé Claude Gilbert, marchand de coco.

L'audancier appelle le prévenu. Une grosse femme se présente. M. le président : Que voulez-vous ? Ce n'est pas vous qui l'on appelle, c'est Claude Gilbert.

La grosse femme : Comme de juste, mon président ; mais c'est moi qu'est Claude Gilbert en chair, en os et en jupon, sous vot' respect.

M. le président : En effet, vous êtes citée ici comme prévenu d'outrage à la pudeur, à cause des vêtements que vous portez.

Le prévenu : Je vous demande un peu si je fais plus d'outrages avec des jupons qu'avec des culottes ?

M. le président : Pourquoi portez-vous des vêtements de femme ?

Le prévenu : Je vas vous dire, mon président, c'est un vœu que j'ai fait et un serment au lit de mort de ma défunte. Je lui ai juré de porter ses vêtements quand elle serait morte, et elle m'a répondu : Ça me fera plaisir, et je meurs contente. C'est sacré ce qu'on promet aux morts.

M. le président : Mais ces habits s'useront, et alors reprendrez-vous les habits de votre sexe ?

Le prévenu : Jamais, mon président, jamais !... Les habits de ma femme que je porte, ça m'a fait partout une réputation de brave homme et de bon mari : de sorte que je vends du coco en très-grande quantité ; si je reprenais des vêtements d'homme, ça me nuirait dans mes petites affaires.

Le tribunal, ne voyant pas un délit dans le fait imputé au prévenu, le renvoie des fins de la plainte.

M. le président : Le tribunal vous acquitte, mais je vous engage à reprendre des habits d'homme.

Gilbert : Impossible, mon président ; demandez-moi autre chose, tout ce que vous voudrez pour vous faire plaisir, mais pas ça, c'est impossible.

VARIÉTÉS.

ILLUSTRATIONS SCIENTIFIQUES.

ALEXANDRE DE HUMBOLDT.

(Suite. — Voir notre n° d'hier.)

Aujourd'hui personne ne met plus en doute l'existence des météores. Bien plus, toutes les observations récentes paraissent tendre à faire regarder comme une seule et même chose les météores météoriques, les bolides et les étoiles filantes. Ainsi ces masses, que l'antiquité adora, que le siècle passé niait, que la science de nos jours regarda pendant quelque temps comme formées dans notre atmosphère même par la combinaison d'éléments réduits à l'état gazeux, ou comme des portions de roches lancées jusque sur notre globe par l'action des volcans lunaires, seraient réellement des planètes en miniature parcourant autour du soleil l'orbite que leur assignent les lois de la gravitation. Tantôt isolés, tantôt réunis en nombre immense et formant ainsi une espèce d'anneau, ces petits astres s'enflammeraient lorsque dans leur course rapide ils viendraient se heurter contre les dernières couches de l'atmosphère terrestre, et produiraient ainsi ces traînées lumineuses qui pendant les nuits sereines sillonnent tout à coup l'azur du ciel, ou ces pluies d'étoiles filantes dont le retour périodique semble aujourd'hui bien constaté. Ces mêmes astéroïdes se changeraient en aéroolithes, et tomberaient sur le sol toutes les fois que, trop profondément enfoncés dans notre atmosphère et retardés dans leur trajet par la résistance de l'air, ils ne pourraient résister à l'attraction de notre globe.

Si, comme tout porte à le croire, cette théorie, qui compte parmi ses plus zélés partisans MM. de Humboldt et Arago, est exacte, la composition chimique des aéroolithes mérite toute notre attention. En tout cas, ces masses, bien certainement étrangères à notre planète, peuvent être considérées comme de véritables échantillons de ces mondes qu'on a cru long-temps ne pouvoir explorer qu'à l'aide des instruments d'optique et du calcul. La chute de ces corps, comme l'observe très-justement M. de Humboldt, est le seul événement cosmique qui mette notre planète en contact avec les autres parties de l'univers ; c'est la seule occasion qui s'offre à nous d'apprécier à l'aide des moyens ordinaires les formes revêtues par la matière hors de notre globe. Eh bien ! les analyses les plus exactes, maintes fois répétées par les plus habiles chimistes, ont démontré que la composition des aéroolithes était partout à peu près semblable, et qu'un ou deux des astéroïdes n'apportaient sur la terre aucun élément nouveau. Au point de vue où nous sommes placés en ce moment, ce fait n'a-t-il pas un immense intérêt ? Ne semble-t-il pas être, comme nous le disions tout à l'heure, une véritable confirmation des idées d'Herschell ?

Aussi M. de Humboldt n'a-t-il pas hésité à admettre pleinement et sans restriction aucune la théorie de l'astronome anglais. Quelques personnes lui ont reproché de s'être montré par là infidèle à son programme, d'avoir abandonné pour des hypothèses aventureuses l'empirisme par lequel il déclarait devoir être son seul guide. Ces critiques nous paraissent mal fondées. D'un côté, comme nous venons de le voir, la théorie d'Herschell n'est pas une théorie de fondement qu'on pourrait d'abord être tenté de le croire. Elle a rallié autour d'elle de nombreux et imposants suffrages. M. Arago entre autres, dont les travaux en astronomie physique ont une autorité si justement méritée, n'a pas hésité à l'étayer de nouvelles preuves dans la remarquable consécration par lui aux travaux de William Herschell. D'un autre côté, cette théorie a seule permis à M. de Humboldt de rattacher l'ensemble des faits qu'il voulait exposer en astronomie physique, et de leur donner un petit nombre de causes secondaires, et de leur donner à leur tour presque tous les phénomènes du monde physique. La théorie nébulaire est

comme l'âme de *Cosmos*, elle en est comme toutes les parties, et donne à l'ouvrage entier, malgré la diversité des tableaux que l'auteur fait passer sous nos yeux, une unité bien réelle.

Voyons comment, en vertu de cette donnée générale, a pu se former le système particulier dont notre soleil est le centre, dont notre terre fait partie ; voyons comment il est possible de rattacher à cette origine le passé et le présent de notre globe. La matière cosmique disséminée dans l'espace s'est condensée à un moment donné, et ses molécules, se dirigeant vers un centre d'attraction unique, ont formé d'abord une nébuleuse, puis une nébuleuse stellaire, puis enfin une étoile, c'est-à-dire le soleil qui nous éclaire. Dans ce mouvement progressif de concentration, la matière cosmique a laissé en arrière des portions de la masse principale, peut-être déjà en partie agglomérées autour de centres secondaires, à peu près comme la mer, en se retirant au moment du reflux, abandonne sur la plage en lignes parallèles, et parfois presque régulièrement espacés, les corps qu'elle tenait en suspension. Ce sont ces lambeaux qui, se concentrant à leur tour et reproduisant les mêmes phénomènes, ont donné naissance aux astéroïdes dont nous venons de parler et aux planètes tantôt groupées, mais indépendantes, comme les cinq petites planètes qui entrelacent leurs orbites entre Mars et Jupiter, tantôt isolées comme Mercure, tantôt escortées de satellites comme la Terre ou Saturne.

Le globe terrestre, d'abord simple nébuleuse, est arrivé, par une condensation progressive, à cet état liquide dont les traces irrécusables se lisent de nos jours dans sa forme, dans ses dimensions exactement mesurées. Déjà, on le voit, la théorie d'Herschell conduit très-naturellement à un des résultats les plus positifs de l'expérience et de l'observation. Mais cet état fluide, dû à une température dont il nous est possible aujourd'hui de calculer au moins la limite inférieure, ne pouvait être pour la terre qu'un état de transition. Isolée dans l'espace, lançant de tous côtés des rayons calorifiques dont aucun corps ne lui renvoyait l'équivalent, elle a dû se refroidir, et se refroidir d'abord par sa surface. Il s'est formé une croûte solide qui a peu-à-peu revêtu et emprisonné l'océan de feu dont elle avait fait partie. Dès ce moment a commencé, entre cette enveloppe et la lave qu'elle comprimait, une lutte formidable dont notre globe porte partout les profondes empreintes. L'ensemble des phénomènes géologiques se rattache évidemment aux actions et réactions que l'intérieur enroulé liquide de notre globe et sa couche solide extérieure exercent l'un sur l'autre. Ce sont elles qui ont successivement élevé les continents et creusé les mers, soulevé les montagnes et engendré les vallées ; ce sont elles qui de nos jours encore ébranlent parfois la mince écorce que nous habitons, qui déterminent les tremblements de terre et ces phénomènes volcaniques que jamais mortel n'a contemplés sans un mélange d'admiration et d'effroi. Ici la théorie d'Herschell donne la main à celle de Fourier sur la chaleur centrale, aux grandes idées géologiques de MM. de Buch et Elie de Beaumont. N'y a-t-il pas dans cet accord une confirmation remarquable pour l'ensemble, sinon pour les derniers détails, de ces doctrines qui, prenant naissance dans l'examen des faits les plus divers, semblent se coordonner et se compléter si naturellement les uns aux autres ?

Aujourd'hui l'on peut presque affirmer que notre terre n'est qu'un soleil enroulé. L'existence du feu central, si intimement liée comme conséquence à la théorie nébulaire, est devenue en quelque sorte une vérité d'expérience. Tous les faits recueillis dans les mines, toutes les observations qu'on a permis de faire les forages de puits artésiens, s'accordent en outre pour démontrer que la température s'élève très-rapidement à mesure qu'on s'enfonce dans l'intérieur du globe. Pour chaque vingt-cinq ou trente mètres, le thermomètre monte d'un degré, et, en admettant avec M. Cordier que cet accroissement de température reste toujours proportionnel à la profondeur, il s'ensuit qu'à moins de vingt-cinq lieues de nous, les roches les plus réfractaires sont en pleine fusion. La couche qui nous porte a donc tout au plus 1/120 du diamètre terrestre. Cette couche n'est, à proprement parler, qu'une pellicule dont l'épaisseur, relativement aux dimensions du globe, est à peine comparable à celle que présente la portion colorée de l'écorce d'une orange relativement au fruit.

A l'aspect de ces résultats, on est involontairement porté à regarder la masse incandescente dont nous sépare une si faible barrière comme devant exercer la plus grande influence sur la température de la surface terrestre. Telle était en effet l'opinion des savants du dernier siècle. Mairan, Buffon, Bailly, ont cru que le feu central entraînait pour les 28/29^e en été, pour les 399/400^e en hiver dans la totalité de la chaleur qui nous environne. Ils admettaient ainsi de la part de la terre un rayonnement énorme, et Buffon avait cru pouvoir calculer, d'après ses expériences sur des boulets rongis, l'époque où toute vie organique disparaîtrait de la surface du globe par suite de son refroidissement graduel. Fourier a démontré que c'étaient là autant d'erreurs. Cet illustre physicien a montré que, grâce au peu de conductibilité des masses solides dont se compose l'enveloppe terrestre, un intervalle de quelques lieues serait suffisant pour rendre inappréciable pendant vingt siècles l'impression de la chaleur la plus intense ; il a prouvé que l'irradiation de la chaleur centrale n'entraîne que pour 1/30^e de degré dans la température de l'atmosphère, et cette perte est tellement peu considérable, que pour fondre une couche de glace de trois mètres d'épaisseur, en n'employant que la chaleur dégagée par le globe terrestre, il ne faudrait pas moins d'un siècle entier. Ainsi, comme l'a dit si énergiquement M. Arago, tous les changements que devait subir la surface de la terre sous le rapport de la température sont accomplis à 1/30^e de degré près, et la congélation de notre planète, fixée par Buffon à 93,291 ans du jour où il écrivait, n'est qu'un rêve qui ne s'accomplira jamais.

A mesure que la température propre de la terre diminuait, ou plutôt à mesure que le feu central, de plus en plus resserré sous sa voûte de pierre, agissait moins sur la surface de notre planète, son action, jadis toute-puissante, était remplacée par une influence nouvelle. Le soleil, cette étoile centrale où s'était condensée la plus grande portion de la nébuleuse, mère de notre système entier, prenait chaque jour plus d'empire. Aujourd'hui on peut dire qu'il règne presque sans partage sur ce globe qui, un moment, avait paru vouloir se dérober à sa puissance. C'est lui qui, par sa masse, enchaîne la terre dans son orbite ; c'est lui qui, seule source de lumière et de chaleur, semble enfanter partout le mouvement et la vie. La météorologie

peut tout entière se rattacher à des actions solaires directes ou indirectes, et la nature organisée semble trouver, dans l'action vivifiante de ses rayons, une réalisation incessante de la fable de Prométhée.

De tout temps, la météorologie a été pour M. de Humboldt une étude de prédilection. Il l'a enrichie d'un nombre immense d'observations ; il a étendu son domaine en montrant les rapports qu'il unissent à la géognosie, à la géographie physique. Le premier il a coordonné une multitude de faits épars, découvert les lois empiriques qui les régissent, et élevé pour ainsi dire certaines branches de la météorologie au rang des sciences exactes. Aussi la partie que l'auteur de *Cosmos* a consacrée à cet ordre de phénomènes est-elle une des plus intéressantes et des plus instructives. La répartition de la chaleur solaire, la description des climats dans ce qu'ils ont de plus général, ont surtout attiré l'attention de M. de Humboldt. Nul, on le sait, ne pouvait s'exprimer sur ces matières avec une autorité égale à celle de l'auteur des recherches sur les *Lignes isothermes*, et, s'il nous est permis d'exprimer un regret, c'est que M. de Humboldt n'ait pas placé ici une de ces digressions détaillées comme il en a fait en faveur des comètes, des aéroolithes et du magnétisme terrestre.

M. de Humboldt a donné le nom de *lignes isothermes* à des lignes idéales qui réuniraient les divers points du globe où la température moyenne de l'année est égale. Cette température moyenne a été déterminée, sous l'équateur, par des observations précises, et M. de Humboldt, après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour éliminer l'action des causes perturbatrices locales, a cru pouvoir la fixer à 27,5 degrés au-dessus de zéro. Au pôle, l'observation directe est impossible ; mais M. Arago, combinant les moyennes obtenues tant en Amérique qu'en Europe, regarde comme probable que la température moyenne du pôle nord est de 25 degrés au-dessous de zéro. Entre ces deux extrêmes qui séparent un intervalle de 52,5 degrés, on peut rencontrer tous les intermédiaires.

(La suite prochainement.)

ANNONCES.

SOCIÉTÉ DE PAQUEBOTS A VAPEUR

ENTRE

le Havre et la Hollande.

Les jours de départ pour le mois de Juillet, sont fixés au 12, 20 et 27. Le steamer *Hambourg*, capitaine MARRSAL, partira de Rotterdam, le matin de dimanche, 12 Juillet. S'adresser à MM. Smith & Co, Boomjes, A. 170, à Rotterdam.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 7 juillet.		OUVERT.	FERMÉ.
Pays-Bas.			
De l'act. active	2	60 1/2	61
De l'act. ditto	3	72 1/2	73
De l'act. en liquidation	3	72 1/2	73
De l'act. ditto	4	94 1/2	95
De l'act. des Indes	4	94 1/2	95
Syncliat	1	—	—
Dito	3	—	—
Société de Commerce	4	175 1/2	176
Act. de la Cie de Harlem	5	106	106
Chem. de fer du Rhin	4	112	112
Act. du Chem. de fer Holland.	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	107 1/2	107 1/2
Dito ditto 1823 & 1829	5	105 1/2	105 1/2
Inscript. au Grand Livre	6	—	—
Certificats au ditto	6	—	—
Dit. inscriptions 1831 & 1833	5	—	—
Emprunt de 1849	1	94 1/2	94 1/2
Id. chez Strogitz et Comp.	5	89 1/2	89 1/2
Passive	—	—	—
De l'act. différée à Paris	—	—	—
Espagne.			
De l'act. Ardoins	3	19 1/2	19 1/2
Dito	5	37 1/2	37 1/2
Coupons Ardoins	3	18 1/2	18 1/2
Obligations Coll. & Comp.	5	—	—
Dito métalliques	5	108 1/2	108 1/2
Dito ditto	2	—	—
Autriche.			
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
Pologne.			
Actions 1336	7	—	—
(Emprunt à Londres 1839)	—	—	—
Brésil.			
Id. id. 1843	—	—	—
Portugal.			
Obligations à Londres	3	50 1/2	50 1/2

Bourse de Paris du 7 Juillet.

Bourse de Paris du 7 Juillet.		OUVERT.	FERMÉ.
France.			
Cinq pour cent	—	121 75	—
Trois pour cent	—	89 35	—
Emprunt Ardouin	—	81 1/2	—
Espagne.			
Act. différée	—	—	—
Nouv. ditto	—	—	—
Naples.			
Certificats Falconet	—	—	—
Pays-Bas.			
De l'act. active	2	—	—
Belgique.			
Dito	3	—	—
États-Unis.			
Obligations de la Banque	—	—	—

Bourse d'Anvers du 8 Juillet.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ard., 5 % 19 1/2 A. — Dette différée ancienne, ». — Passive 5 % ». — Lots de Hesse 61. — Cours après la Bourse (2 1/2 heures). Ardouin 19 1/2 A. 1/2 P.

Bourse de Londres du 6 Juillet.

3 % Cons. 95 1/2, 1/2. — 2 1/2 % Holl. 60, 1/2. — 4 % id. 94, 1/2. — Esp. 5 % 24 1/2. — 3 % 35 1/2, 36. — Portug. 4 % 46, 48. — Russie 7.

Bourse de Vienne du 2 Juillet.

Métalliques, 5 % 111 1/2. — Lots de 500, 154 1/2. — Lots de 250, 122 1/2. — Actions de la Banque 1551.

LA HAYE, chez Léopold Loebenbergh, Lage Nieuwstraat.
Dépôt général à Amsterdam chez M. Schoonekerk et Fize ;
Bours-teeq; et à Rotterdam, chez S. van Renswoude, Bours-teeq.